

CTL du 18 Mars 2016

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

En présentant le projet de loi « EIL KHOMRI », le gouvernement soutenu par le patronat et une bonne partie de la droite, engage une nouvelle offensive extrêmement brutale contre le monde du travail, pour le remodeler en profondeur.

Il ne s'agit pas uniquement pour ce gouvernement à la solde des marchés financiers, d'abolir les statuts et les garanties collectives mais aussi de faire reculer, voir de casser l'idée même de solidarité, de résistance et de lutte.

En ce début d'année 2016, les coups pleuvent sur le monde du travail et la répression syndicale atteint son paroxysme en France.

Casse du droit du travail, réduction des dépenses publiques et cadeaux au patronat ont encore été la boussole politique de ces trois derniers mois.

Pourtant les salariés ne se sont pas résignés et cela particulièrement aux Finances où de nombreuses mobilisations se sont développées ces dernières semaines.

Quelles prennent la forme de journées de grèves ou pas, qu'elles soient nationales ou locales, les initiatives se multiplient pour défendre les missions de service public, l'emploi, les salaires, les conditions de travail...

A la DGFIP, la Direction Générale veut enterrer l'avenir des missions.

- **Disparition du guichet fiscal unique** qui était le principal argument pour justifier la fusion. Tout doit disparaître : SIP, Trésoreries ... liquidés au profit des centres de paiement et de contacts.
- **Dématérialisation**, la grande « tarte à la crème » de l'administration qui ne jure que par elle et qui derrière son plaidoyer hypocrite pour un meilleur service à l'usager, y voit surtout le moyen de continuer à détruire les emplois et le service public.
- **Concentration**, c'est la piste mise en-avant par la direction générale. Tout doit être regroupé pour créer de grandes structures qui seront de la bouche du directeur général et reprises par nos directions locales, « plus efficaces » car plus « professionnelles ». La suppression du contrôle de la dépense dans les petites structures met le coup fatal à la survie des petites trésoreries et des structures à taille humaine. Dans un tel schéma, c'est bien tout le réseau de la DGFIP qui est voué à disparaître.
- **Régionalisation, Supra-régionalisation** : Non content de concentrer les structures, la direction générale cherche à renforcer la régionalisation des missions.

C'est ce qu'elle développe avec cet objectif de regrouper dans des centres spécialisés les services des ressources humaines, supprimant la proximité de gestion des agents. Démarche qui s'applique aussi à la réorganisation du contrôle fiscal, avec la suppression des brigades dans les DDFIP et le rattachement des vérificateurs ainsi que des BCR aux DIRCOFI.

- **Mobilité et Profilage** : *Pour la direction générale, loin d'être améliorées, les règles existantes doivent être remises en causes pour leur substituer une démarche de profilage, c'est à dire pouvoir décider de manière totalement arbitraire« où et qui » exercera telle ou telle mission.*

Pour la CGT, ces orientations fragilisent et déshumanisent le service public.

Elle visent à la déstructuration de la DGFIP puis à sa liquidation pure et simple.

Cette logique purement comptable, repose sur de pseudo-gains de productivité, justifiant toujours plus de suppressions d'emplois au détriment des missions. Ce cercle « vicieux » que la DGFIP appelle « vertueux » vise la seule rentabilité comptable et la réduction des coûts.

Ces choix sont mortifères et doivent être combattus avec la plus grande détermination.

A l'ordre du jour de ce Comité Technique local :

- le bilan de la formation professionnelle 2015 et les orientations nationales et leur incidence sur le plan local de formation 2016.

Force est de constater que les orientations vont dans le sens des restructurations et des suppressions d'emplois.

Alors que le but premier de la formation professionnelle continue est d'accompagner les agents sur les aspects les plus techniques de leurs missions, les principales priorités de la direction générale et de notre direction locale visent principalement à accompagner les adaptations des structures au réseau remanié et restructuré et au déploiement de la dématérialisation.

- Le bilan de l'enquête sur l'aménagement des horaires d'ouvertures.

En voilà un modèle d'enquête d'opinion destiné à nous faire croire que tout est fait pour le bien être des agents.

Un échantillon d'agents triés sur le volet, principalement des agents d'accueil, des questions fermées qui n'attendent qu'une réponse positive.

Au bout du compte, la fermeture généralisée trois demie-journées au public.

Quant à l'amélioration de la communication sur les horaires d'ouverture, il reste encore beaucoup à faire.

Pour l'usager « moderne » (comme le voudrait notre direction générale) qui tape sur un moteur de recherche connu du public, pour ne pas le nommer, « horaires d'ouverture des Centres de Finances Publics du Pas-de Calais »...

Horreur ! Tous ouverts tous les jours de 7h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00, y compris les conservations des hypothèques, les centres fonciers et les trésoreries de LEFOREST, OYE PLAGE, PONT A VENDIN, AVION et j'en passe... même constat sur l'annuaire de

la préfecture du Pas-de-Calais.

Pas étonnant de voir chaque mercredi, jeudi ou vendredi après midi des usagers **mécontents** remonter dans leur véhicules ou pire encore reprendre la direction de l'arrêt de bus, tout en maugréant et en vociférant contre ces « fainéants de fonctionnaires ».

C'est encore et toujours les mêmes qui vont trinquer, l'utilisateur et l'agent d'accueil qui devra faire face à des usagers de plus en plus mécontents du service rendu au public.

- Le Budget 2016, un budget en légère hausse 2,6 %, mais le mal est fait et toujours ce soucis et cet objectif de rationaliser les dépenses.
Cette année les moutons et leur généralisation sont à l'honneur.
Quant aux files d'attentes, aux pertes de documents, aux pertes de temps en tout genres... cherchons l'erreur....
- Le Pilotage de la BCR par la DIRCOFI Nord qui pilote le contrôle fiscal de la région.
Pour l'instant sans changement d'affectation des agents, ce pilotage laisse augurer une DGFIP éclatée par missions et non plus organisée territorialement, ce qui va encore éloigner les contribuables et désertifier certains secteurs géographiques insuffisamment couverts, voir pas du tout.

Quant aux agents de la BCR du Pas-de-Calais, ils attendent depuis plus d'un an qu'internet leur soit enfin accessible...un comble pour une administration où le tout numérique est semble t'il de rigueur.

- **Évolution des RAN** : Le passage de 11 à 8 RAN , mesure de simplification pour les agents ?
La CGT en doute fortement. La limitation des RAN s'articule uniquement autour de la réforme territoriale, des restructurations et de la diminutions des moyens.
Le regroupement des Résidences d'Affectations Nationales (RAN) ouvre la voie à une notion de zonage, élargissant au plan local, les possibilités de mobilités subies.
C'est très clairement la fin de nos règles de gestion, la disparition des statuts particuliers, la remise en cause des compétences et des prérogatives des Commissions Administrative Paritaires Nationales (CAPN).

Quant aux projets de restructurations pour l'année 2017, ils ne semblent pas avoir été pris en compte dans la situation au 1er septembre 2017, la direction ferait elle marche arrière face à la montée des mécontentements des élus, des usagers et des personnels ?

Les élus CGT Finances Publiques

René QUIDE

Patrice STAWSKI